



PRÉFET DE LA CHARENTE

Information sur l'absence d'avis de l'autorité environnementale relative à la demande d'ouverture d'une enquête publique déposée par la Société LES SABLIERES DE LA TARDOIRE (SATAR) et préalable à l'autorisation d'exploiter (renouvellement partiel, extension et fins de travaux sur la partie nord du site) une carrière de graves sur la commune de RANCOGNE aux lieux-dits « La Plaine », « La Plaine de la Maison Blanche » et « Taillis Rond ».

A la date du 23 juin 2016, l'autorité environnementale a émis un avis tacite. L'autorité environnementale n'a donc formulé aucune observation sur l'étude d'impact du document qui lui a été soumis.

Cette absence d'avis ne préjuge pas des avis techniques qui pourront être rendus ultérieurement et il est distinct de la décision d'autorisation d'exploiter (renouvellement partiel, extension et fins de travaux sur la partie nord du site) sur la commune de RANCOGNE aux lieux-dits « La Plaine », « La Plaine de la Maison Blanche » et « Taillis Rond ».

La présente information sera :

- jointe dans les dossiers soumis à enquête publique
- mise en ligne sur le site internet de l'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation précitée à l'adresse suivante :

www.charente.gouv.fr (rubrique politiques publiques – environnement/chasse – DUP-ICPE-IOTA : commune de RANCOGNE).

Pour le Préfet, et par délégation
La Secrétaire Générale,

Khalida SELLALI

Toute correspondance doit être adressée à M. le Préfet de la Charente
Adresse postale : 7, 9 rue de la préfecture
CS 92301
16023 ANGOULÊME CEDEX

Téléphone : 05 45 97 61 00 – Serveur vocal : 0.821.80.30.16

Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h45 – Site internet : www.charente.gouv.fr